

Genre du véhicule		Marque de fabrication		Type		Modèle année		Bardacau-typo H°	
Bicyclette avec moteur auxiliaire		Gino BARTALI		Scooter		1958		2'568	
Caractéristiques Vhc. genre scooter avec protège-jambes et pédales									
Carburant essence/huile						Nombre de cylindres		1	
Constructeur du châssis		MOTOTECHNICA - FIRENZE (I)							
N° du châssis frappé		à gauche, sous la selle							
N° du moteur frappé		à gauche, au centre en bas s/carter moteur							
Type du moteur		48							
Position du mot.		centre bas		Frein-moteur		--			
Cylindrée		48 cm³		Frein de ramorque		--			
Temps		2		Transmission		mécanique		Treuil/Cabest. --	
Refroidissement		air		Nombre vit. avant		3		Crochet de rem. --	
Entraînement		s/roues AR		Vitesse en 1 ^{re}		--		Voie avant --	
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir. *)		--		Voie arrière --	
Nombre de pneus		2		Bloquage différentiel		--		Diam. de braq. --	
Frein à main		mécanique, à exp.int., tambour central, à câble, sur roue arrière (**)							
Frein à main		mécanique, à exp.int., tambour central, à câble, sur roue avant (**)							
Poids		avant		arr.		total		Pneumatiques	
A vide		27		33		60		avant	
Charge utilis.		27		48		75		arr.	
Total		54		81		135		Dimension	
Garantie de fabr.		--		--		--		Charge pneu	
Poids max. garanti pr. traîn routier		--		--		--		90	
Direction: []		guidon de tourisme		Nombre de portes		--		--	
Alésage		38		Marque du moteur		BARTALI		C. V. frein	
Forme de la carrosserie		bicyclette avec moteur auxiliaire (genre scooter)		Courtois		42		1,5 CUNA	
Nombre de places: total		1		(avant - milieu 1 arr. -)		--		C. V. Impôts	
Siège arrière		--		Siège-car		--		0,242	
								Hauteur	
								Empattement	
								1'190	
								Porte à faux arr.	
								--	
								Longueur	
								1'800	
								Largeur	
								620	
								Hauteur	
								950	

Pharos: marque	1/ C E V	Indicateurs de direction	—
Feux de croisement	1/ Bilux		
Feux de position	—	Essuie-glace	—
Phare trouillard	—	Avertisseur	1/ électrique + 1 timbre bicyclette
Feux arrière	1/ électrique	Rétroviseur	—
Réflecteurs	1/ combiné avec feu arrière	Indicateur de vitesse	cadran km/h encastré ds. phare
Feu stop	—	Figurine de radiateur	aucune
Eclairage H° de contrôle	—		
Phare marche arrière	—		
Équipement électrique	6 Volts		
Mesure du bruit	82 dB au régime maximum ***)		

Observations et exceptions

- *) Vitesse en prise: ne doit pas dépasser la vitesse maximale prescrite de 40 km/h (ACF du 28.12.1950, art. 1, al. c).
 - ***) Freins: l'importateur modifie le dispositif de freinage en séparant les 2 freins par le montage d'un second levier de frein à main (dans le dispositif original, 1 seul levier commande les 2 freins).
 - *) Bruit: Trop fort. - Ne doit pas dépasser 80 dB.
Dès le 1.10.58 ne doit pas dépasser 75 dB (LC du DFJP des 24.12.57 et 24.6.58).
- Orifice de l'échappement: ne doit être dirigé ni vers la droite, ni vers le sol.

C A R T E D E B L O C A G E

Vu les remarques ci-dessus, ce type de véhicule ne peut pas être mis en circulation.

Après modifications ce type de véhicule doit être à nouveau présenté à la Commission d'expertises-type, pour contrôle.

Lieu et date de l'expertise-type Norat, les 2.5. et 31.7.1958

La Commission d'expertises-type